Mise en œuvre du projet d'accompagnement

Mener un projet d'accompagnement en ESSMS, individualiser la prise en soin au quotidien en tenant compte des besoins de la personne âgée, de ses attentes et de ses capacités d'autonomie.



INTRA

U Durée : 2 jours, 14 heures

La formation pourra être assortie d'un diagnostic préalable et/ou aménagée dans sa durée et dans ses modalités, pour une mise en œuvre opérationnelle dans l'établissement.

Objectifs pédagogiques

- Clarifier le concept de projet d'accompagnement dans le parcours de santé des personnes en perte d'autonomie.
- Connaître le cadre réglementaire et intégrer les attendus du référentiel qualité de l'HAS dans la démarche projet d'accompagnement.
- Penser l'organisation nécessaire à la mise en place d'une démarche projet d'accompagnement.
- Acquérir une démarche méthodologique de co-construction du projet d'accompagnement.

Public

L'ensemble des personnels paramédicaux et médicaux des ESSMS travaillant auprès des personnes âgées. Aucun prérequis.

Intervenant

Infirmière Psychologue Cadre de santé

Module 1 - Le projet d'accompagnement (PA), une obligation légale et réglementaire

- Connaître les définitions et le cadre réglementaire.
- Les outils institutionnels au bénéfice des usagers.
- L'approche éthique du PA, dans la bientraitance.
- De la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 au décret n°2004-1274 du 26 novembre 2004.
- Le PA dans l'évaluation de la qualité des ESSMS.
- Le référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS de la HAS du 8 mars 2022 : les attendus, les objectifs du PA.
- Les éléments d'évaluation retenus par la HAS.

Module 2 - L'implémentation d'une dynamique de projet d'accompagnement dans l'établissement

- Le processus de la démarche du PA.
- État des lieux de l'organisation relative à la mise en œuvre du PA dans son établissement.
- Formaliser l'organisation de la démarche PA: définir le pilotage, identifier les différents acteurs et missions (groupe de pilotage, référent, coordonnateur...), organiser des temps et espaces de travail avec l'usager et en interdisciplinarité, prévoir les modalités de coordination et de partage d'informations sécurisé, organiser la communication autour du projet en interne et en externe, définir les indicateurs de suivi.

Module 3 - La coconstruction du projet d'accompagnement

- Recueillir les données de la demande d'hébergement à l'accueil en établissement : motif de prise en soins, prise de connaissance des attentes respectives (usager, entourage), l'entretien d'évaluation multidimensionnelle.
- Identifier les participants à la coconstruction du PA (proche aidant, personne de confiance, représentant légal).
- Analyse des éléments recueillis et production d'une synthèse avec plan thématique retenu pour le PA.
- L'entretien de coconstruction.
- Formalisation des thématiques retenues avec la personne et rédaction des objectifs et des propositions d'actions.
- La mise en œuvre du PA: présentation, recherche des moyens, définition des délais, suivi du projet.
- La coévaluation du PA (usager et professionnels).